

République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-15

Commune de GRESSE en VERCORS

Séance du 31 Mars 2025

Le Conseil Municipal exceptionnel, dûment convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Rémi Goube, maire.

Présents : Fatima Chomat, Michel-Pierre Pécol, Gilles Apeloig, Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Soazig Quillard, Elisabeth Martin.

Représentés : Didier Riche par Olivier Bridelance ; Sophie Thomas par Elisabeth Martin.

Secrétaire : Frédéric Froment.

\*\*\*\*\*

**2025-15 : ACCORD POUR LE DEFRICHEMENT DE PARCELLES COMMUNALES**

et

**MANDAT DONNE AU MAIRE POUR TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET LA SIGNATURE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DE CET ACCORD.**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du courrier adressée par madame la Préfète aux membres du GAEC Cochon Brisou, donne son accord...

- d'une part pour le défrichage sur une surface de 4,7937 hectares des 10 parcelles concernées, ainsi dénommées : Gresse-en-Vercors, section OD, parcelles 0078, 0082, 0083, 0089, 0184, 0185, 0186, 0187, 0189 et 0473.
- d'autre part pour mandater le Maire pour toutes les démarches administratives afférentes et la signature de tout document dans le cadre de cet accord.

VOTANTS      10      POUR      10      CONTRE      0      ABSTENTION      0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 31/03/2025

Rémi Goube, maire.

  
